

RAPPORT ANNUEL

NO



Abitibi
OUEST

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉFET	02
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	03
LE TERRITOIRE	04
LES ÉLUS	04
ADMINISTRATION ET FINANCES	05
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	07
DÉVELOPPEMENT	09
TOURISME	12
CULTURE	14
FORÊT	16
MATIÈRES RÉSIDUELLES	18
ENVIRONNEMENT	19
TRANSPORT COLLECTIF	19
ÉVALUATION FONCIÈRE	20
INTERNET HAUTE VITESSE	22
RESSOURCES HUMAINES	23
COMMUNICATIONS	27

MOT DU PRÉFET

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de la MRC d'Abitibi-Ouest pour l'année 2019. Dans ce document, vous serez en mesure de constater tout le travail qui a été réalisé.

En 2019, le conseil de la MRC a multiplié les pressions et les interventions auprès du gouvernement du Québec afin de conserver nos acquis ou de faire reconnaître nos particularités. Je pense plus particulièrement au dossier des milieux humides et au décret instituant une zone d'intervention spéciale (ZIS) afin de favoriser une gestion plus rigoureuse des zones inondables.

En santé, notre pression auprès de la ministre de la Santé et des Services Sociaux, madame Danielle McCann, a été bénéfique alors que nous avons pu rétablir le service à l'unité d'obstétrique-natalité de l'Hôpital de La Sarre.

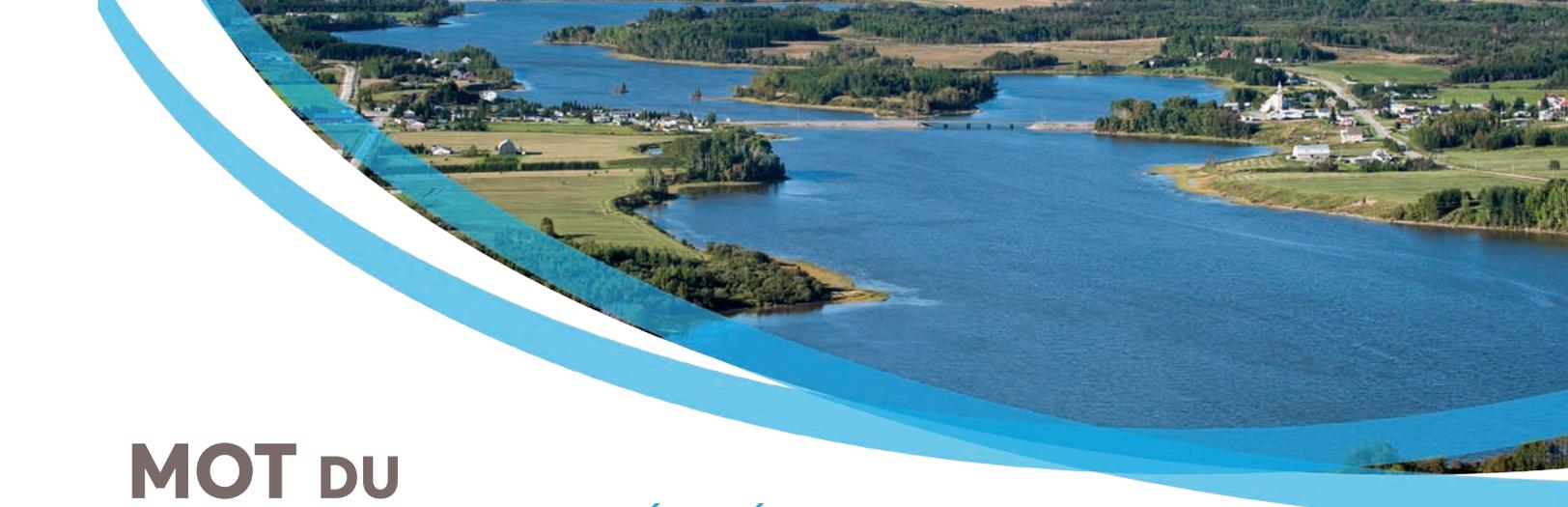
Après de longues négociations, c'est finalement à l'automne 2019 que la MRC d'Abitibi-Ouest signe une entente de délégation de gestion d'un territoire de forêt de proximité avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. J'étais très fier d'apposer ma signature sur cette entente, une première au Québec.

En terminant, je me dois de souligner le départ à la retraite et de saluer la carrière de madame Nicole Breton qui a occupé le poste de directrice générale de la MRC d'Abitibi-Ouest pendant plus de 35 ans.

Je tiens également à souligner le travail et le dévouement des élus ainsi que de l'équipe de professionnels de la MRC d'Abitibi-Ouest.



Jaclin Bégin,
Préfet de la MRC
d'Abitibi-Ouest



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec plaisir et fierté que je vous présente le Rapport annuel 2019 de la MRC d'Abitibi-Ouest, lequel témoigne de l'engagement de l'ensemble des élus et de notre organisation à offrir des services de qualité.

Ayant officiellement fait mon entrée en fonction à la MRC d'Abitibi-Ouest en juillet 2019, j'ai immédiatement constaté le dynamisme et l'expertise qui animent l'équipe de professionnels en place. Rapidement, je me suis mis au travail en réalisant l'un de mes objectifs : celui de rapprocher l'ensemble des directeurs généraux de nos 21 municipalités. Je souhaite d'ailleurs travailler davantage en synergie avec le milieu afin qu'ensemble, nous contribuons au rayonnement et au développement de notre beau territoire. Œuvrer au service des municipalités et des citoyens qui y habitent demeure la priorité de l'organisation, celle qui guide nos orientations. La force de la MRC d'Abitibi-Ouest réside dans son unicité, sa singularité et ses grands espaces au potentiel immense à exploiter. Soyons fiers d'y habiter !

L'année 2019, très chargée pour notre MRC, a comporté son lot de défis. Plusieurs dossiers nous ont obligés, comme organisme, à multiplier les représentations auprès de divers ministères. C'est un travail que nous aurons à poursuivre dans les prochains mois. En septembre 2019, la MRC d'Abitibi-Ouest a conclu la première entente de délégation de gestion d'un territoire de forêt de proximité avec le ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs. La mise en œuvre de cette entente se fera dès le début de la nouvelle année.

En 2020, vous constaterez également que l'accent est mis sur le développement et le tourisme. Il est important de se positionner à ces niveaux et nous prendrons les moyens pour y parvenir grâce à l'arrivée de nouvelles ressources. Le dossier d'accès à internet haute vitesse est également dans nos priorités.

En terminant, je tiens à remercier l'équipe de professionnels qui composent la MRC d'Abitibi-Ouest. Ils œuvrent au quotidien à la réalisation de services de qualité et à notre mission. Ensemble, je suis confiant que nous saurons relever, avec brio, les nombreux défis qui s'offrent à nous.

Je vous invite, sans plus attendre, à prendre connaissance de notre rapport annuel d'activités.

Normand Lagrange,
Directeur général et
secrétaire-trésorier de
la MRC d'Abitibi-Ouest



LE TERRITOIRE

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.



3 415 kilomètres carrés.
21 municipalités et
2 territoires non organisés (TNO)



20 812 habitants
Densité de population :
6 hab/km²

*Données de l'Institut de la statistique du Québec



LES ÉLUS

AUTHIER

Marcel Cloutier,
en poste depuis 2013

AUTHIER-NORD

Alain Gagnon,
en poste depuis 1993

CHAZEL

Daniel Favreau,
en poste depuis 2009

CLERMONT

Daniel Céleste,
en poste depuis 2017

CLERVAL

Suzanne Théberge,
en poste depuis 2010

DUPARQUET

Gilbert Rivard,
en poste depuis 1998

DUPUY

Rémi Jean,
en poste depuis 2018

GALLICHAN

Henri Bourque,
en poste depuis 2013

LA REINE

Jean-Guy Boulet,
en poste depuis 2006

LA SARRE

Yves Dubé,
en poste depuis 2017

MACAMIC

Lina Lafrenière,
en poste depuis 2017

NORMÉTAL

Roger Lévesque,
en poste depuis 2017

PALMAROLLE

Louisa Gobeil,
en poste depuis 2017

POULARIES

Pierre Godbout,
en poste depuis 2013

RAPIDE-DANSEUR

Alain Gagnon,
en poste depuis 2009

ROQUEMAURE

Léo Plourde,
en poste depuis 2017

ST-LAMBERT

Diane Provost,
en poste depuis 2013

ST-GERMAINE-BOULÉ

Jaclin Bégin,
en poste depuis 1997

STE-HÉLÈNE-DE-MANCEBOURG

Florent Bédard,
en poste depuis 1997

TASCHEREAU

Lucien Côté,
en poste depuis 2017

VAL SAINT-GILLES

Alain Guillemette,
en poste depuis 2019

TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)

Membres observateurs :

LANGUEDOC

Linda Cloutier-Bédard

ST-EUGÈNE DE CHAZEL

Vacant



ADMINISTRATION ET FINANCES

ÉQUIPE :

Manon Beaudoin, CRIA
Coordonnatrice
aux ressources humaines

Denis Beauregard
Conseiller en communication

Jocelyn Caron
Technicien en génie civil

Guylaine Doire
Secrétaire/Réceptionniste

Ginette Coulombe
Secrétaire administrative

Sylvie Faucher
Technicienne comptable

Normand Lagrange
Directeur général

Vanessa Pronovost
Adjointe administrative

Karolane P. Paquin
Technicienne juridique

Julien Sévigny, MBA, CPA, CMA
Directeur, service administratif

Micheline Trudel, CPA, CGA
Directrice générale adjointe

L'équipe du service administratif de la MRC d'Abitibi-Ouest veille à une gestion optimale en conformité avec les lois et règlements en vigueur. La principale tâche de ce service est d'assurer le suivi et le respect du budget et des programmes de la MRC et du TNO Rivière-Ojima. Elle concrétise les choix stratégiques du conseil d'administration. Annuellement, le service gère un budget de plus de 9 millions de dollars répartis entre différents organismes et départements.

BUDGET

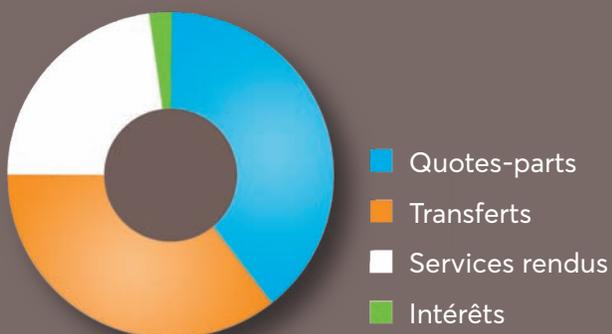
Le budget 2019 a été adopté par le conseil d'administration le 28 novembre 2018. La confection du budget est le résultat d'un processus qui débute plusieurs mois en avance et est le fruit de plusieurs rencontres de travail.

MRC ABITIBI-OUEST GÉNÉRAL (Administration générale, évaluation foncière, aménagement, développement, environnement)	4 100 000 \$
FORÊT	1 600 000 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	2 500 000 \$
BOUES SEPTIQUES	150 000 \$
TRANSPORT COLLECTIF RURAL	350 000 \$
TERRITOIRE NON ORGANISÉ	900 000 \$
	9 600 000 \$

Les revenus de la MRC proviennent de quotes-parts (contribution des 21 municipalités locales et du TNO Rivière-Ojima), de transferts gouvernementaux, de services rendus aux municipalités et aux citoyens ainsi que des revenus d'intérêts.

Les transferts gouvernementaux servent principalement à offrir des services aux municipalités de la MRC et à participer au développement local et régional de la MRC d'Abitibi-Ouest.

PROVENANCE DES REVENUS



RÉSULTATS FINANCIERS

Au cours de l'année 2019, la MRC a réalisé un excédent à des fins fiscales de l'ordre de 595 949 \$. Pour le TNO Rivière-Ojima, l'excédent est de 27 239 \$. Ces sommes seront réinvesties dans les années suivantes.

La MRC a investi, au cours de l'année 2019, 81 183 \$ en équipements et logiciels qui permettront d'améliorer ses services pour les années futures.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ÉQUIPE :

Jonathan Arsenault
Aménagiste

Brian Goulet
Technicien en géomatique

Normand Grenier
Directeur - Aménagement du territoire

Les activités et les responsabilités en aménagement du territoire impliquent plusieurs domaines d'activités. Elles touchent notamment les cours d'eau, l'environnement, le développement et l'aménagement du territoire.

ACTIONS EN CONTINU

Première responsabilité menant à la création des MRC au Québec, l'aménagement du territoire est une responsabilité partagée entre plusieurs paliers décisionnels, dont le gouvernement du Québec, les municipalités, les organismes mandataires du gouvernement, etc. La MRC est sollicitée quotidiennement par ces divers partenaires locaux et régionaux et nous collaborons pour assurer la cohésion des actions avec les orientations et objectifs du Schéma d'aménagement et de développement.

Les principales actions sont :

- Examiner différents règlements, projets et interventions du ministère par rapport aux objectifs et aux modalités du document complémentaire du Schéma;
- Offrir un soutien technique aux municipalités sur l'interprétation et la rédaction des règlements d'urbanisme;
- Suivre et appliquer le Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC;
- Assister les inspecteurs dans l'application des normes des règlements adoptés par la MRC, soit :
 - le Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau;
 - le Règlement relatif à l'élevage porcin;
 - le Règlement relatif à l'implantation d'éoliennes.

En agissant à titre de municipalité locale pour deux territoires non organisés (TNO), la MRC se charge de leur inspection municipale. En 2019, notre aménagiste a poursuivi son rôle d'inspecteur pour assurer le respect des modalités inscrites dans les règlements d'urbanisme.

DOSSIERS PRIORISÉS

En 2019, le Service a travaillé, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé, sur des mandats en lien avec l'eau et l'occupation dynamique du territoire. Nous avons particulièrement dirigé notre énergie vers les dossiers suivants :

- la modification du Schéma afin d'intégrer le résultat de la caractérisation de la zone agricole permanente;
- le Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques;
- la zone d'intervention spéciale (ZIS) et les zones à risques d'inondation;
- la révision des règlements d'urbanisme des deux TNO de la MRC.

QUELQUES RÉALISATIONS 2019 :

- Règlement no 06-2018 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé incluant le document justificatif soumis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Mise à jour des statistiques dans le document d'accompagnement « Portrait du territoire et analyse » du Schéma;
- Mémoire sur le Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques.

SÉCURITÉ INCENDIE

Les activités et les responsabilités en sécurité incendie concernent le maintien du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) et la mise en œuvre de son plan d'action.

Le SCRSI est le principal outil de gestion des risques d'incendie. Il vise à encadrer et à améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie. Les 21 municipalités et les 12 services en sécurité incendie représentent, avec l'équipe de la MRC, les principaux acteurs avec de la mise en œuvre du SCRSI.

ACTIONS EN CONTINU

Le plan de mise en œuvre du SCRSI identifie des actions se déroulant tout le long de l'année, dont les principales sont la formation, le rapport annuel et la sensibilisation.

RAPPORT ANNUEL

La MRC a collecté, auprès des municipalités et services en sécurité incendie, les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel d'activité en sécurité incendie à l'échelle du territoire. Ce rapport a été transmis au ministère de la Sécurité publique. C'est un document exigé annuellement, permettant notamment d'assurer un suivi des actions ciblées dans le SCRSI.

SENSIBILISATION

Trois messages de sensibilisation ont été publiés sur le site internet de la MRC et dans un journal diffusé sur l'ensemble du territoire. Ces messages se rapportent au ramonage des cheminées et au brûlage extérieur.

Nous avons aussi participé à la Semaine de prévention des incendies du mois d'octobre en publiant une annonce « Le premier responsable, c'est toi » sur le site internet de la MRC et dans les journaux. Ce thème et le contenu de l'annonce sont élaborés par le ministère de la Sécurité publique.

RÉALISATIONS 2019

- Inspection de prévention incendie sur 52 propriétés ayant des bâtiments de risques élevés et très élevés en sécurité incendie;
- Élaboration d'un plan d'intervention pour 66 bâtiments de risques élevés et très élevés en prenant pour référence la norme NFPA 1620.

SÉCURITÉ CIVILE

La MRC agit à titre de municipalité locale pour les territoires non organisés. Ainsi, l'organisation doit assurer la sécurité des occupants de ces territoires en cas de sinistre, tel que des feux de forêt, etc.

RÉALISATIONS 2019

- Plan de sécurité civile du territoire non organisé Rivière-Ojima.



DÉVELOPPEMENT

ÉQUIPE :

Maude Bergeron
Agente de développement rural

Audrey-Anne Céleste
Conseillère en séjour

Gabriel Côté
Conseiller en séjour

Camille Lagrange
Conseillère en séjour

Noémie Lambert
Conseillère en séjour

Réjeanne Lecours
Technicienne comptable

Julie Mainville
Agente de développement rural

Martin Matte
Conseiller en développement

Mylène Noël
Agente de développement rural

Julien Sévigny, MBA, CPA, CMA
Directeur, service administratif



La MRC d'Abitibi-Ouest souhaite positionner avantageusement son service développement comme un partenaire de premier plan à la réussite des projets à saveur entrepreneuriale sur tout le territoire. La MRC travaille à la conception d'un site Internet dédié uniquement à son service de développement.

PROMOTEURS ACCOMPAGNÉS : 79

PROJETS FINANCÉS PAR LA MRC

FONDS	# DOSSIER	MONTANT
Fonds Jeunes Promoteurs	9	36 193 \$
Fonds stratégie marketing et numérique	1	3 311 \$
Fonds d'économie sociale	1	5 000 \$
Fonds local d'investissements (Prêts)	3	68 000 \$
Créavenir (Prêts et subventions) Partenariat avec Desjardins	3	65 000 \$
Soutien au travailleur autonome Partenariat avec Service Québec	5	47 251 \$
	22	224 755 \$

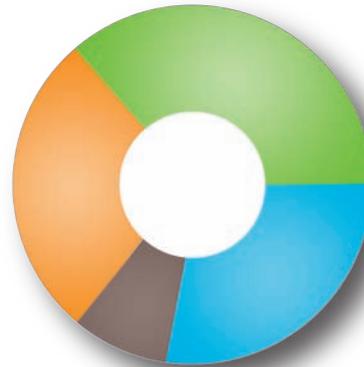
EMPLOIS MAINTENUS OU CRÉÉS 85
INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS 1 638 720 \$



Mise à jour du Plan de développement durable 2019-2029.

RÉPARTITION DES PROJETS FINANCÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

SECTEUR	Répartition
Agroalimentaire	27%
Foresterie	36%
Industriel/transformation	27%
Service	9%
	100%



- Industriel Transformation
- Agroalimentaire
- Service
- Foresterie

ACTIVITÉS ET FORMATIONS ORGANISÉES	PARTICIPANTS
Séance d'information sur l'immigration et le recrutement international	25
Rencontre « Perspectives d'avenir » du Laboratoire de biomatériaux de l'UQAT	10
Formations sur les états financiers (2)	24
TOTAL	59

COLLABORATIONS

- Formations Centre de transfert d'entreprises du Québec (CTEQ)
- Défi OSEntreprendre
- Espaces d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue

THÉMATIQUES

- Relève d'entreprise
- Enjeux de pénurie de main-d'œuvre
- Comptabilité et finance
- Innovation

EN COURS

Création d'un site web dédié au développement en Abitibi-Ouest

DÉVELOPPEMENT LOCAL

À travers ce mandat, le Service développement de la MRC d'Abitibi-Ouest assure un leadership de concertation et de mobilisation de tous les partenaires de son territoire œuvrant en développement, qu'ils soient publics ou privés.

Afin de bien jouer ce rôle, le Service de développement exerce une veille stratégique des différents facteurs internes et externes ainsi que des événements, présents et futurs, pouvant influencer l'avenir du territoire.

Les agentes de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest assurent un accompagnement personnalisé aux 21 municipalités, aux TNO et aux organismes porteurs de projets structurants du territoire. Spécifiquement, elles supportent chaque municipalité dans la mise en œuvre et l'actualisation de leurs planifications stratégiques. Elles peuvent accompagner dans les diverses étapes de réalisation d'un projet structurant et fournir des renseignements au sujet des sources de financement et des programmes d'aides financières disponibles. Chaque agente est le pivot d'un nombre donné de municipalités et entretient un contact régulier avec chacune d'entre elle.

D'ailleurs, en 2019, 32 projets ont été retenus dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) – volet projets structurants pour un total de 705 961 \$. Les agentes ont aussi accompagné les municipalités et les organismes du territoire dans le dépôt de plus d'une vingtaine de projets à des programmes d'aides financières externes (Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), Programme d'infrastructure Municipalité amie des aînés (PRIMADA), Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), Fleurons du Québec, AgriEsprit, etc.).

Toujours dans le cadre régulier de leurs fonctions, les agentes de développement sont appelées à participer ou à collaborer à différents dossiers en fonction de leur champ d'expertise et de leur expérience. Voici quelques-uns des dossiers et des implications auxquels elles ont participé en 2019 :

DOSSIERS TERRITORIAUX

- Économie sociale
- Organisation 5 à 7 culturel de la MRCAO (septembre 2019)
- Entente culturelle MRCAO-Ville de La Sarre (Sophie Royer, concours œuvres)
- Entente culturelle MRCAO-Ministère de la Culture et des Communications (Canoë concert, Programme de soutien financier aux projets culturels, promotion bibliothèques...)
- Challenge Hecla-Québec/Beattie
- Circuit motoneige tournage de 3 nouvelles capsules vidéo
- Outils promotionnels MRCAO-Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue
- Formation conseillers en séjours
- Bureau d'information touristique d'Abitibi-Ouest
- Rencontre de suivi avec comité de la Politique familiale de la MRCAO
- Mise à jour du Plan de développement durable de la MRCAO
- Mise en place de la structure de fonctionnement local et de l'appel de projet du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)
- Soutien au Club d'Athlétisme *Tracklass* de La Sarre (2019)
- Refonte complète de la carte touristique de la MRC d'Abitibi-Ouest/Ville de La Sarre (2019)
- Dépôt au programme *Stratégies jeunesse en milieu municipal*
- Dépôt au programme *Municipalité amie des aînés*
- Dépôt d'un projet territorial au Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques.

IMPLICATIONS

- Salon des loisirs de l'Abitibi-Ouest
- Comité *Troupe à Cœur ouvert*
- Comité Réussite éducative
- Participation à la démarche *Prendre soin de notre monde*
- Comité de sélection *Jeudis sous les étoiles*
- Marché de Noël d'Abitibi-Ouest
- Comité de travail loisir culturel en Abitibi-Témiscamingue

TOURISME

La MRC d'Abitibi-Ouest, mandataire du tourisme depuis 2016, est un acteur clé au niveau du développement et de la promotion touristique. À travers les différents mandats dont elle a la responsabilité, la MRC s'occupe entre autres, de la gestion du bureau d'information touristique, lieu d'accueil du territoire et de la promotion des attraits, des entreprises et des événements à caractère touristique.

En tant que mandataire du tourisme, la MRC est reconnue comme l'Intervenant Privilégié (IP) par Tourisme Abitibi-Témiscamingue pour le territoire et peut donc participer aux différentes rencontres régionales regroupant les responsables de la promotion et du développement touristiques des quatre autres MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette présence est essentielle pour la MRC puisqu'elle nous permet d'intervenir et de représenter les intérêts des entreprises et des organismes touristiques du territoire au sein de différents comités, tables de travail ou événements (ex : Entente de partenariat en tourisme (EPRT), stratégie d'accueil régionale Les Bienvenuteurs, Salon national Quad-Motoneige, etc.).

L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS SENTIERS
**LE CIRCUIT
MOTONEIGE
DE L'ABITIBI-OUEST**



Serge Marquis, Club motoneige Abitibi-Ouest inc.;
Stéphanie Lamarche, Tourisme Abitibi-Témiscamingue;
France Lemire, Tourisme Abitibi-Témiscamingue;
Mylène Noël, MRC d'Abitibi-Ouest

LA CHALEUR HUMAINE AU CŒUR DE NOS SENTIERS DE MOTONEIGE

Pour la MRC d'Abitibi-Ouest, l'année 2019 a débuté sur les chapeaux de roues avec le dévoilement en janvier du premier circuit touristique destiné aux motoneigistes. Découlant de la planification stratégique du développement touristique en Abitibi-Ouest 2018-2022 et issu d'un partenariat entre la MRC d'Abitibi-Ouest et Tourisme Abitibi-Témiscamingue, le circuit suggère un itinéraire d'environ 220 kilomètres. Plus qu'un circuit, ce nouveau parcours met en lumière la richesse des paysages de l'Abitibi-Ouest et la chaleur humaine de ses citoyens en proposant cinq arrêts incontournables soit : le Restaurant Le Champêtre – Pourvoirie des îles du lac Duparquet, le Club de motoneige les Aventuriers de Poularies, le Café Elkoza de Macamic, le Restaurant Le Poste de Val-Saint-Gilles et le Club de motoneige Les Montagnards de Palmarolle. Le circuit a été mis en valeur par la production de 1 000 dépliants promotionnels, la réalisation de 5 capsules vidéo faisant la promotion des relais vedette ainsi que la création d'une page WEB intégrée au site Internet tourisme-abitibi-ouest.org.

L'ABITIBI-OUEST EN RÉALITÉ VIRTUELLE

À l'hiver et au printemps 2019, la MRC d'Abitibi-Ouest produit une deuxième capsule vidéo en réalité virtuelle faisant la promotion des attraits et des activités hivernales. L'utilisation de cette nouvelle technologie comme outil de promotion du territoire nous permet d'offrir une expérience hors du commun à tous ceux qui veulent en apprendre un peu plus et découvrir les merveilles de notre MRC. Rappelons que le projet « L'Abitibi-Ouest en réalité virtuelle » permet une immersion en trois dimensions et en 360 degrés des attraits touristiques et de la qualité de vie en Abitibi-Ouest et qu'une première capsule vidéo estivale d'environ trois minutes a été dévoilée à l'automne 2018.

LES OUTILS PROMOTIONNELS

Afin de s'assurer que le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest soit visible ici et ailleurs, la MRC travaille d'arrache-pied à maintenir et consolider ses partenariats financiers avec ses précieux collaborateurs. En 2019, la Ville de La Sarre, le Motel Villa mon repos, le Motel Le Bivouac, le Café Elkoza ont investi avec la MRC d'Abitibi-Ouest afin que nous puissions coordonner l'achat de différents espaces publicitaires et que le territoire de l'Abitibi-Ouest se positionne une fois de plus, dans différents médiums de communication. La carte des sentiers motoneige de l'Abitibi-Témiscamingue, le guide touristique régional de l'Abitibi-Témiscamingue et la carte touristique (refonte complète du visuel) ne sont que quelques exemples des médiums utilisés pour y parvenir.

DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU SOUTIEN POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

En tant que mandataire du tourisme, la MRC d'Abitibi-Ouest n'est pas seulement un acteur clé au niveau de la représentation touristique locale et régionale, elle agit aussi à titre d'accompagnateur important pour les entreprises et les organismes touristiques du territoire. En effet, avec l'aide de l'équipe multidisciplinaire du Service développement, la MRC d'Abitibi-Ouest offre du soutien technique pour différents dossiers ou tâches à accomplir. Que ce soit pour un dossier de mise en candidature, une demande d'aide financière ou tout autre dossier nécessitant une expertise particulière, l'équipe de la MRC d'Abitibi-Ouest est là pour aider, conseiller et soutenir ses promoteurs.



BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE 2019

En Abitibi-Ouest, le bureau d'information touristique (BIT) demeure la référence pour tout questionnement sur les nombreuses possibilités qu'offrent non seulement le territoire mais aussi l'Abitibi-Témiscamingue, les autres destinations québécoises et canadiennes. Pour une deuxième année, grâce au renouvellement de l'Entente de déploiement de l'offre touristique entre la MRC d'Abitibi-Ouest et la Ville de La Sarre, une équipe de 4 conseillers en séjour a pu accueillir et conseiller, 7 jours sur 7, du 4 juin au 31 août pas moins de 1 342 personnes.

De plus, la MRC d'Abitibi-Ouest a pu confirmer le retour de l'Info-Mobile touristique pour une 4^e année consécutive grâce au renouvellement d'un partenariat avec Beaudry et Lapointe concessionnaire Ford. En allant au-devant des gens et en sillonnant les routes pour offrir de l'information touristique nous avons pu maximiser notre présence sur le territoire et ainsi offrir un meilleur service à nos citoyens, nos touristes et nos entreprises.

Le concours touristique estival est revenu en force pour une deuxième année avec une chasse aux estampes permettant de découvrir 10 lieux incontournables de l'Abitibi-Ouest. Chaque estampe donnait une chance de gagner un des trois prix soit : le forfait VROOM (valeur de 100 \$), le forfait Le Poste (valeur de 200 \$) et le forfait K-Ootshoo (valeur de 75 \$).

CULTURE

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LA VILLE DE LA SARRE

Avec l'élaboration et l'adoption de sa politique culturelle en 2017, la MRC d'Abitibi-Ouest a décidé de se positionner dans son développement culturel. La Ville de La Sarre, quant à elle, a développé depuis plusieurs années son expertise et son offre culturelle. Cette entente permet à la MRC, ainsi qu'à l'ensemble du territoire, de bénéficier de l'expertise de l'équipe du Service de la culture, du patrimoine et du tourisme de la Ville de La Sarre.

Ainsi, l'équipe de la Ville de La Sarre travaille en collaboration avec l'équipe des agentes de développement de la MRC pour :

- Assurer la gestion et la mise en œuvre de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications;
- Assurer la mise en œuvre de la Politique culturelle de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Participer à l'atteinte des objectifs de développement culturel du territoire;
- Contribuer au positionnement de la culture comme composante du développement global et durable du territoire;
- Travailler en concertation avec les municipalités, les organismes culturels et les partenaires du milieu.

VOICI QUELQUES RÉALISATIONS 2019

- Offre le transport scolaire à plusieurs élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire de différentes écoles du territoire. Ainsi, les élèves ont pu bénéficier des spectacles et des lieux de diffusion professionnels;
- Plusieurs classes ont bénéficié des services de la médiatrice culturelle de la Ville de La Sarre pour des ateliers préparatoires à des spectacles;
- Embauche de l'artiste Sophie Royer à la promotion culturelle touristique territoriale pendant la période estivale (ateliers éphémères, ateliers dans des camps de jour du territoire, FAFAO, la chasse aux trés'Arts, ateliers de créations libres, concours d'œuvres Attrails de chez nous, exposition au Rouge Café et des ateliers de dessin de portraits).



ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE LA SARRE)

Plusieurs projets ont été réalisés en 2019 sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications en collaboration avec la Ville de La Sarre. Toutes ces activités ont permis de faire découvrir différentes activités culturelles, artistes et disciplines aux citoyens de l'Abitibi-Ouest. En voici quelques exemples :

▶ PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS CULTURELS DE L'ABITIBI-OUEST

13 demandes d'aide financière ont été déposées dans le cadre du *Programme de soutien financier aux projets culturels*

Voici les organismes et les projets soutenus en 2019:

Troupe à Cœur ouvert

Atelier de théâtre – journée porte ouverte

Montant accordé : 1 982 \$

Comité de développement de Sainte-Germaine-Boulé

Fort comme un Broncos

Montant accordé : 3 700 \$

Comité de développement de Palmarolle

Les artistes au marché public

Montant accordé : 1 703 \$

Comité du patrimoine de l'École du rang II d'Authier

Une tradition à partager

Montant accordé : 2 000 \$

École de musique d'Abitibi-Ouest

La musique qui nous enchante

Montant accordé : 4 000 \$

Municipalité de Taschereau

Cinéma Taschereau

Montant accordé : 2 000 \$

Regroupement des proches aidants d'Abitibi-Ouest

J'suis là pour toi

Montant accordé : 2 000 \$

Famille souche

Spectacle interactif

Montant accordé : 2 400 \$

Total des sommes allouées : 19 785 \$

▶ IMPROVISATION EN BIBLIOTHÈQUE

En partenariat avec l'organisme les Improductions SLI, 4 ateliers d'improvisations ont été offerts dans différentes bibliothèques du territoire.

Ce projet visait à inciter de nouvelles clientèles à fréquenter les bibliothèques du territoire en offrant une activité culturelle en lien avec une autre discipline artistique dans leurs lieux.

▶ PETITS BONHEURS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'atelier *Au pays du violon* a permis aux enfants de découvrir l'univers fantastique du violon.

▶ TRISTAN DEMERS

Tristan Demers a offert son spectacle *On dessine !* à 690 élèves de 7-12 ans de l'Abitibi-Ouest. Ce spectacle interactif proposait aux enfants de jouer aux détectives pour tenter de capturer une mystérieuse créature croqueuse de bandes dessinées!

▶ MORIDICUS

Devant une cinquantaine de jeunes du camp de jour de La Sarre âgés entre 6 et 12 ans, Moridicus est venu raconter l'histoire *Le Rêve secret du monstre Rigolo*.

▶ LE CRAYONNEUX

L'atelier de bande dessinée avec *Le Crayonneux* a permis à 182 élèves du primaire de découvrir le monde de la bande dessinée et plus particulièrement du type manga.

▶ ATELIERS AVEC MOHAMED GHOUL

À l'occasion de la Semaine de la déficience intellectuelle, l'artiste Mohamed a offert des ateliers d'initiation à 36 élèves de groupes en besoins particuliers.

▶ CANOË CONCERT EN COLLABORATION AVEC BESIDE

Un spectacle à partir d'un canot ? C'est bien ce que la MRC d'Abitibi-Ouest a présenté au secteur Taschereau du Parc national d'Aiguebelle ! La collaboration de Beside, du ministère de la Culture et des Communications ainsi que la Ville de La Sarre a permis à la population d'assister à un spectacle hors du commun de l'artiste Hanorah.

ÉQUIPE :

Éloïse Arès-Laprise
Technologue en foresterie
Stéphanie Boulianne, ing.f.
Ingénieur forestier

Brian Goulet

Technicien en géomatique

Sylvie Grenier

Directrice - Service forêt et géomatique et
coordonnatrice - Service de l'environnement

Deux modes de gestion sont appliqués au cours de l'exercice financier. Le premier est un permis de récolte de 41 200 m³ de bois résineux aux fins d'approvisionner une usine de transformation du bois (PRAU). Le Bureau de mise en marché du bois (BMMB) est le mode d'adjudication retenu pour la vente de bois sur pied. Les travaux sylvicoles sont sous la responsabilité du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Le second consiste en une entente de délégation de gestion du territoire forestier résiduel sur le territoire du TNO Rivière-Ojima. Dans cette entente,

la MRC est responsable de la planification ainsi que tous les travaux nécessaires à l'aménagement du territoire.

Des démarches sont entreprises auprès du Bureau de normalisation du Québec pour l'obtention d'une certification forestière.

Pour l'année 2019, il y a eu de la récolte seulement durant l'hiver, donc durant les mois de janvier à mars. De plus, aucun chemin n'a été aménagé puisque ce sont des chemins de classe hiver qui ont été utilisés pour le transport du bois.

AMÉNAGEMENT FORESTIER

PRAU

TYPE D'INTERVENTION	SUPERFICIE (HA)	QUANTITÉ
Récolte	291,87	2 secteurs d'intervention
Chemin aménagé		0 km

TNO RIVIÈRE-OJIMA

TYPE D'INTERVENTION	SUPERFICIE (HA)	QUANTITÉ
Récolte	46,93 ha	4 secteurs d'intervention
Préparation de terrain	11,42 ha	1 secteur d'intervention
Reboisement	22 ha	60 000 plants répartis en 4 secteurs d'intervention
Dégagement de plantation	7,19 ha	2 secteurs d'intervention
Chemin aménagé		0 km

VOLUMES RÉCOLTÉS

	RÉSINEUX (M ³)	FEUILLUS (M ³)
PRAU	17508,92	Non applicable
TNO Rivière-Ojima	6092,65	1095,06

FORÊT DE PROXIMITÉ

C'est avec une grande fierté que la MRC d'Abitibi-Ouest a fait l'annonce de la signature de l'Entente de délégation de gestion d'un territoire de forêt de proximité avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. La MRC d'Abitibi-Ouest sera donc maître d'œuvre d'une forêt de proximité de 42 500 hectares.

Ce nouveau modèle, unique au Québec, procure à la MRC d'Abitibi-Ouest un pouvoir décisionnel et lui confère certaines responsabilités quant à la gestion et la mise en valeur des ressources forestières. Il permettra également à la communauté de profiter des retombées socioéconomiques de la ressource forestière et de développer et accentuer l'expertise en gestion forestière à la MRC.



*Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest ;
Pierre Dufour, ministre des Forêts,
de la Faune et des Parcs*

MATIÈRES RÉSIDUELLES

ÉQUIPE :

Gabriel Céleste
Journalier
Jacques Desjardins
Directeur
Carmen Fournier
Préposée à la balance

Fernand Fournier
Préposé à la cour
Laurence Fortier
Préposée à l'accueil
Hugo Lemoine
Opérateur de machinerie lourde
David Richard
Préposé à l'accueil

Le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) comprend un centre de transfert des matières résiduelles ainsi qu'un écocentre territorial pour recevoir les matières apportées par apport volontaire, par camion ou via les collectes organisées dans les municipalités locales de la MRC d'Abitibi-Ouest. La MRC coordonne la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble des 21 municipalités.

Tonnes de déchets domestiques enfouis :	10 947 en 2019
	10 677 en 2018

Tonnes de matières valorisées :	1541 en 2019
	1355 en 2018

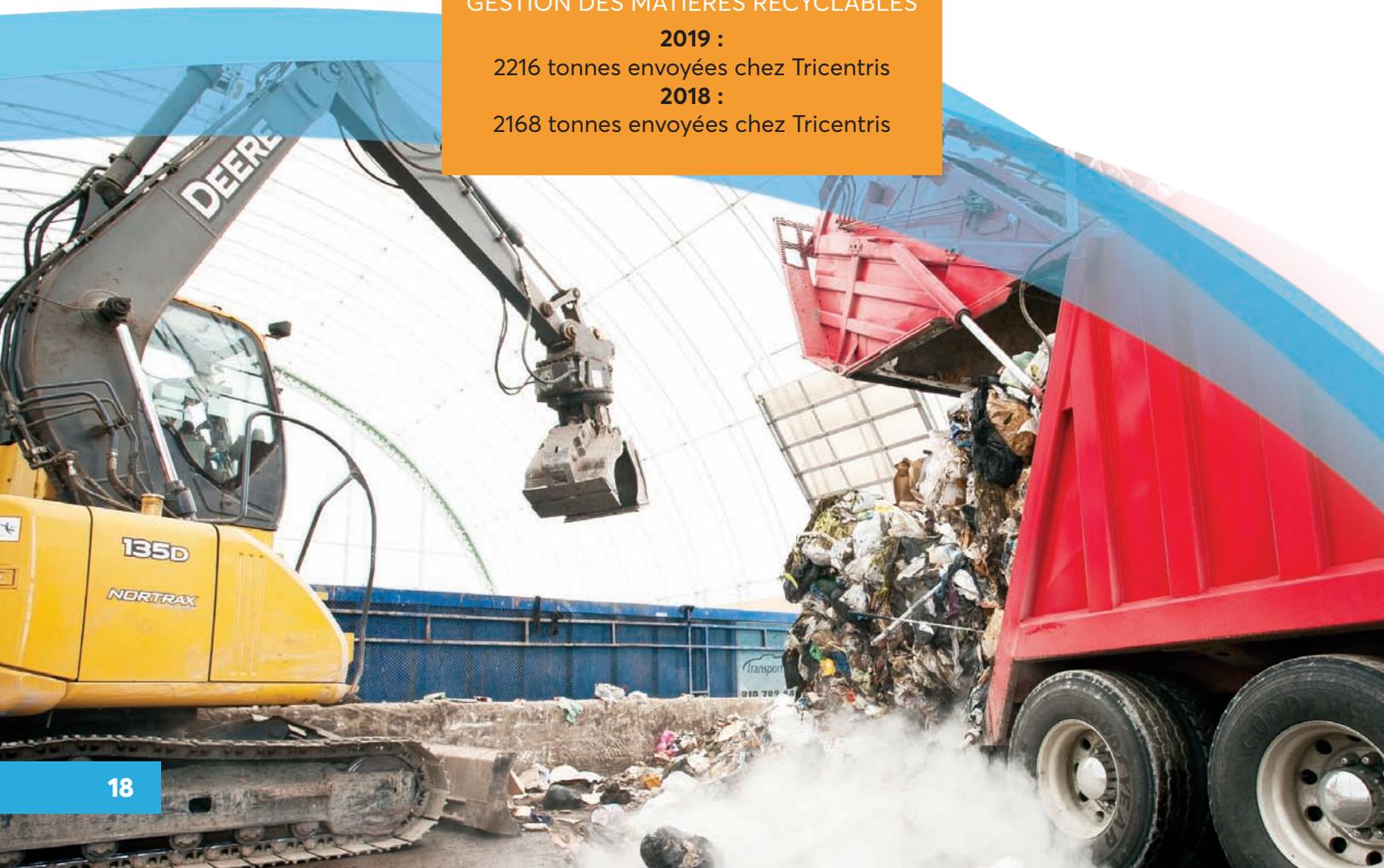
GESTION DES MATIÈRES RECYCLABLES

2019 :

2216 tonnes envoyées chez Tricentris

2018 :

2168 tonnes envoyées chez Tricentris



ENVIRONNEMENT

ÉQUIPE :

Sylvie Grenier

Directrice - Service forêt et géomatique et coordonnatrice Service de l'environnement

RÉCUPÉRER ? OUI, ÇA VAUT LA PEINE!

En janvier, la MRC d'Abitibi-Ouest adhère à Tricentris pour le traitement des matières recyclables.

En octobre, la campagne de sensibilisation régionale *Récupérer? OUI, ça vaut la peine!* est lancée. Pour l'occasion, deux élèves de notre MRC accompagnent une délégation qui visite les installations de Tricentris de Gatineau, pour ensuite sensibiliser la population. En plus des articles de journaux écrits par les élèves, des publicités télévisuelles et radiophoniques sont diffusées.



COMPOSTAGE

Au cours de l'année 2019, la MRC d'Abitibi-Ouest a travaillé à l'analyse des programmes d'aide et à une étude de scénarios. Des démarches sont en cours auprès des ministères et organismes concernés.

De plus, nous avons eu des discussions avec une entreprise proposant un appareil de compostage domestique qui utilise le broyage et le séchage.

La MRC d'Abitibi-Ouest a également mis sur pied une séance d'information sur le compostage domestique en collaboration avec un organisme du territoire.

FOSSE SEPTIQUE

945 vidanges de fosses septiques ont été réalisées en 2019, ce qui représente une augmentation de 111 avec l'année précédente.



TRANSPORT COLLECTIF

Transport Coup de pouce est le transport collectif rural de la MRC d'Abitibi-Ouest. En 2019 le service comptait 1 664 membres utilisateurs. 183 648 coupons ont été utilisés pour une moyenne 26 815 coupons par mois.



ÉVALUATION FONCIÈRE

ÉQUIPE :

Éric Audet

Technicien en évaluation foncière et coordonnateur de la gestion des cours d'eau

Marius Cassista

Technicien en évaluation foncière et agent des programmes de rénovation

Joanie Laprise

Agente administrative- Service de l'évaluation foncière

Annick Lavoie

Directrice- Service de l'évaluation foncière

Le Service d'évaluation foncière œuvre pour 21 municipalités et un territoire non organisé comprenant un peu plus de 14 000 unités d'évaluation et dont la valeur imposable s'élève à 1 343 475 404\$.

Afin d'être en mesure d'effectuer le travail complet d'un service d'évaluation foncière, l'équipe doit être composée de plusieurs autres personnes, ce qu'on appelle un travail à action partagée.



ÉQUILIBRATION DES RÔLES

Il y a équilibrage des rôles aux 3 ans pour la ville de La Sarre (plus de 5000 habitants) ou aux 6 ans pour les autres villes et municipalités.

Le but de l'opération d'équilibrage est de se rapprocher le plus possible de la valeur marchande. La révision des valeurs est faite autrement que par les permis, soit en tenant compte des variations du marché selon les secteurs.

En 2019, il y a eu équilibrage du rôle pour les municipalités suivantes : Authier, Authier-Nord, Chazel, Clermont, Clerval, Dupuy, Gallichan, La Reine, La Sarre, Normétal, Palmarolle, Poularies, Rapide-Danseur, Roquemaure, St-Lambert, Ste-Germaine-Boulé, Ste-Hélène-de-Mancebourg, Taschereau, Val St-Gilles et le TNO Rivière-Ojima.

Ces rôles ont donc été déposés pour trois ans, soit 2019-2020-2021.



RECONDUCTION DES RÔLES

Lorsqu'il n'y a pas d'équilibration ou de maintien d'inventaire du rôle d'évaluation, on parle de reconduction du rôle. On ne tient compte que des petites augmentations de valeur lors de l'émission des permis et qui n'ont pas fait l'objet de l'émission d'un certificat, ou encore on tient compte de la valeur des travaux constatés lors d'une visite de permis (travaux faits sans permis).

En 2019, il y a eu reconduction du rôle pour la ville de Duparquet.

Ce rôle a donc été déposé pour trois ans, soit 2019-2020-2021.

En ce qui concerne la ville de Macamic, le rôle en était à sa troisième année, soit 2017-2018-2019.

DEMANDES DE RÉVISION

Lors de la première année d'entrée en vigueur d'un rôle d'évaluation, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision conformément à la loi. Cette demande sera valable pour les trois années d'application du rôle.

Pour 2019, 29 demandes de révision d'évaluation foncière des rôles 2019-2020-2021 ont été traitées par correction d'office.

MAINTIEN D'INVENTAIRE

C'est une activité qui se déroule aux 9 ans pour chacune des municipalités. Il y a une visite intérieure et extérieure de toutes les propriétés de la municipalité. On effectue tous les changements selon l'état réel des lieux (permet d'évaluer les travaux réalisés sans permis).

TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION

Pendant la période de trois ans, différents changements exigent de modifier le rôle tel que les mutations mobilières (changement de propriétaires), opérations cadastrales, les permis reçus.

Voici quelques réalisations pour 2019 :

- 1 340 permis de construction, de rénovation, de démolition, de changement d'usage ont été reçus;
- 697 actes notariés ont été traités;
- 1416 propriétés ont été visitées par les techniciens;
- 2 627 certificats de tenu à jour ont été émis pour différents motifs tel que : changement de propriétaire, construction et amélioration de bâtiment, incendie et démolition de bâtiment, opérations cadastrales.

PROGRAMMES DE RÉNOVATION RÉNORÉGION

Ce programme a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures.

En 2019, 18 dossiers ont été attribués pour un budget d'environ 168 000 \$.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
Programme
RÉNORÉGION



INTERNET HAUTE VITESSE

La MRC d'Abitibi-Ouest a poursuivi ses efforts afin de doter le territoire d'un accès à Internet haute vitesse de qualité et ce, à un prix compétitif.

Les critères d'admissibilités du programme du CRTC (Fonds pour la large bande) exigent maintenant que le demandeur ou au moins un membre d'un partenariat, d'une coentreprise ou d'un consortium, possède au moins trois années d'expérience dans le déploiement et l'exploitation d'une infrastructure à large bande.

Pour offrir un service Internet à l'ensemble de ses citoyens, la MRC d'Abitibi-Ouest a créé un organisme à but non lucratif, « Abitibi-Ouest Télécom ». Sa mission est de déployer, de gérer et d'exploiter un réseau de fibre optique.

Pour l'année 2019, la MRC d'Abitibi-Ouest a confié deux mandats à la firme BC2 Tactique afin de l'aider dans la préparation d'une demande de subvention. Il s'agissait de : « Préparer et déposer les documents de candidature au programme de subvention visant le déploiement de l'Internet haute vitesse en milieu rural » et « Préparer des recommandations afin de rendre éligible le projet d'Internet Haute Vitesse de la MRC d'Abitibi-Ouest aux exigences du programme de subvention du CRTC »

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2019 aura été une année riche en changement et en transformation notamment avec le départ en juin de la directrice générale, suite à un mandat de plus de 36 ans.

Au cours de sa brillante carrière et avec son expertise aussi vaste qu'unique, madame Nicole Breton a su mettre en lumière les particularités, les différences et les ressemblances de notre territoire. D'une main de maître, elle a su guider le conseil d'administration et son équipe dans une multitude de projets et de dossiers bien étoffés qui ont fait de notre MRC ce qu'elle est aujourd'hui.

Le parcours professionnel de madame Breton aura été marqué par son amour et sa passion pour l'Abitibi-Ouest, sans compter sa loyauté indéfectible et sa grande rigueur au travail.

Grâce à une équipe engagée et motivée, la MRC d'Abitibi-Ouest poursuivra la vision et la mission qui lui a été donnée soit de travailler au développement et au rayonnement du territoire.

RÉALISATIONS 2019

- Rédaction du manuel des politiques des ressources humaines de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Mise en place d'un comité de gestion afin d'assumer un rôle de concertation quant à la gestion interne des différents services;
- Suivi du programme de prévention et de santé au travail;
- Participation au Relais pour la vie;
- Mise en place d'une table des directions générales des municipalités afin de discuter et d'échanger sur divers sujets, défis, enjeux communs tout en favorisant le partage de meilleures pratiques ainsi que le réseautage;
- Plusieurs embauches à des postes saisonniers;
- En guise de mobilisation des employés, fête de reconnaissance et fête de Noël pour les employés;
- Participation aux travaux de l'Agence d'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue visant la réalisation d'une campagne d'attractivité;
- Participation aux initiatives du Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest (CJEO) pour l'accueil des immigrants.



Départ de la directrice générale, madame Nicole Breton, après plus de 36 ans à la barre de la MRC d'Abitibi-Ouest

ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

Permanence

Éloïse Arès-Laprise
Technologue en foresterie

Jonathan Arseneault
Aménagiste

Éric Audet
Technicien en évaluation foncière et
coordonnateur de la gestion des cours d'eau

Manon Beaudoin, CRIA
Coordonnatrice aux ressources humaines

Denis Beauregard
Conseiller en communication

Maude Bergeron
Agente de développement rural

Stéphanie Boulianne, ing.f.
Ingénieur forestier

Jean Brassard
Opérateur du camion de boues
de fosses septiques

Jocelyn Caron
Technicien en génie civil

Marius Cassista
Technicien en évaluation foncière et
agent des programmes de rénovation

Ginette Coulombe
Secrétaire administrative

Jacques Desjardins
Directeur – CVMR

Guylaine Doire
Secrétaire/Réceptionniste

Sylvie Faucher
Technicienne comptable

Carmen Fournier
Préposée à la balance (CVMR)

Fernand Fournier
Préposé à la cour (CVMR)

Brian Goulet
Technicien en géomatique

Normand Grenier
Directeur - Aménagement du territoire

Sylvie Grenier

Directrice - Service forêt et géomatique et
coordonnatrice - Service de l'environnement

Normand Lagrange
Directeur général

Joanie Laprise
Agente administrative
Service de l'évaluation foncière

Annick Lavoie
Directrice - Service de l'évaluation foncière

Réjeanne Lecours
Technicienne comptable

Hugo Lemoine
Opérateur de machinerie lourde (CVMR)

Julie Mainville
Agente de développement rural

Martin Matte
Conseiller en développement

Mylène Noël
Agente de développement rural

Karolane P. Paquin
Technicienne juridique

Vanessa Pronovost
Adjointe administrative

Julien Sévigny, MBA, CPA, CMA
Directeur, service administratif

Micheline Trudel, CPA, CGA
Directrice générale adjointe

Saisonnier

Audrey-Anne Céleste
Conseillère en séjour

Gabriel Céleste
Journalier (CVMR)

Gabriel Côté
Conseiller en séjour

Laurence Fortier
Préposée à l'accueil (CVMR)

Camille Lagrange
Conseiller en séjour

Noémie Lambert
Conseillère en séjour

David Richard
Préposé à l'accueil (CVMR)

L'ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST LORS DE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



Activité reconnaissance



Opération Nez Rouge



Journées de la persévérance scolaire



Golf de la CCAIO



Tournoi des entreprises, Curling
Desjardins Hecla-Québec / La Sarre



Relais pour la vie

L'ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST LORS DE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



Semaine culturelle des générations



Défi OSEntreprendre



Semaine nationale des proches aidants



Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux ; Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest



Comité de gestion

COMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉS : 13



SITE WEB

68 547 PAGES VUES
13 737 UTILISATEURS
13 393 NOUVEAUX UTILISATEURS



INSTAGRAM

319 ABONNÉS ET
36 PUBLICATIONS



PAGE FACEBOOK MRC ABITIBI-OUEST 2019

NOMBRE D'ABONNÉ(E)S :
1024 À 1432 : = + 408

NOMBRE DE J'AIME :
997 À 1393 : = + 396



PAGE FACEBOOK TOURISME ABITIBI-OUEST 2019

NOMBRE D'ABONNÉ(E)S :
666 À 1406 : = + 740

NOMBRE DE J'AIME :
663 À 1387 : = + 724

PHOTOS
Denis Beauregard
Jean Caron
Élisabeth Carrier
Hugo Lacroix
Julien Sévigny

CONCEPTION
ET IMPRESSION
Impression Plus, La Sarre



819 339-5671
MRCAO@MRCAO.QC.CA
MRCAO.QC.CA

11, 5^e AVENUE EST
LA SARRE, QUÉBEC, J9Z 1K7